



# De l'international au national ! la lutte continue

**La situation internationale est marquée par de nombreux conflits armés à travers le monde, de la Palestine à l'Ukraine en passant par le continent africain, le soulèvement du peuple iranien contre la vie chère, et bien d'autres !!! Trump, en bon impérialiste et colonialiste, agresse militairement le 3 janvier le Venezuela, violant ouvertement le droit international et la constitution états-unienne.**

Les États-Unis et le gouvernement d'extrême droite d'Israël frappent l'Iran.

La CGT condamne, avec la plus grande fermeté, l'attaque menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran et les représailles de l'Iran envers 8 pays de la région qui hébergent des bases américaines, alors même que des négociations étaient en cours sur le dossier nucléaire. Cette opération militaire, décidée en dehors de tout cadre légal et démocratique, sans mandat des Nations-Unies, illustre la poursuite d'une politique étrangère fondée sur la force et l'impunité.

Déjà, des centaines de civil-es ont été tué-es, le Croissant-Rouge fait état de plus de 200 mort-es et 750 blessé-es. Les conséquences du conflit risquent de ne pas se limiter au Moyen-Orient. Malgré leurs déclarations officielles, le sort du peuple iranien et le droit international importent peu à Donald Trump et Benjamin Netanyahu. Dans ce contexte d'incertitude, il est urgent de revenir à une logique diplomatique pour protéger les civil-es iraniennes et éviter le chaos général. La diplomatie européenne doit assumer pleinement son rôle afin de désamorcer le conflit et de mettre en place les conditions permettant aux Iraniennes et aux Iraniens de choisir leur futur. C'est en ce sens que doit œuvrer la France en s'appuyant sur l'ONU, plutôt que d'envoyer en soutien à Trump et Netanyahu le porte-avions nucléaire Charles de Gaulle.

Cette nouvelle attaque franchit une étape de plus du pire de l'impérialisme, s'inscrivant davantage dans une logique vers l'extrême droite, tout en fragilisant une paix durable dans le monde.

Après de multiples tergiversations entre les chambres des députés, du Sénat et diverses commissions, le PLFSS 2026 a été adopté enfin le 26 décembre 2025. Et grâce aux mobilisations des travailleur-euses et des retraité-es, la réforme des retraites est donc pour l'instant suspendue et les franchises médicales sont restées au même niveau qu'en 2025. Même si c'est une petite victoire momentanée pour le monde du travail, tout n'est pas positif dans ce PLFSS, avec des coupes sombres pour le budget du ministère de la Santé qui auront des conséquences dramatiques : fermeture d'hôpitaux et de services, suppression de lits, accentuation des déserts médicaux, etc., mais aussi flicage des médecins sur les délivrances des arrêts de travail.

Après la promulgation de la loi dite spéciale qui permet au gouvernement d'assurer la continuité de l'État, le Premier ministre, pour faire passer en force le PLF 2026, a engagé la responsabilité de l'État en ayant une nouvelle fois recours au 49.3. Les conséquences de ce choix politique vont accroître l'instabilité sociale et économique du pays, accentuer la défiance démocratique, nourrir le sentiment d'abandon pour le monde du travail, les retraité-es et les privé-es d'emploi et ouvrir un boulevard à l'extrême droite à l'occasion des prochaines échéances électorales locales et nationales. Avec des conséquences dramatiques pour le financement des services publics (fermetures d'écoles et d'hôpitaux), des services publics affaiblis et tout particulièrement des coupes sombres dans le financement des collectivités territoriales, qui seront contraintes de faire des choix budgétaires douloureux pour les populations.

Les déficits structurels des caisses de retraite CNRACL et

du régime général ne sont pas dus aux 17 millions de retraité-es que compte le pays. Ces deux caisses qui versent les pensions aux retraité-es doivent faire face aux choix politiques des gouvernements successifs. Ces déficits organisés, en ce qui concerne la CNRACL, reflètent une volonté du gouvernement de nuire à notre régime de retraite en exerçant son droit de veto sur le seuil d'abaissement de l'affiliation à partir de 17,5 heures, s'accompagnant du gel du point d'indice, du développement massif des emplois contractuels au détriment des emplois titulaires, du maintien de la compensation inter-régimes, ainsi que de la non-prise en compte du régime indemnitaire dans le calcul de la retraite. Pour le régime général, les mêmes choix politiques ont organisé ce déficit, avec des exonérations des cotisations patronales, des heures supplémentaires, des primes (intéressement, PPA, etc.), et la destruction de l'emploi industriel. Tout est mis en œuvre pour asphyxier financièrement nos caisses de retraite afin de mieux argumenter pour un système de retraite par capitalisation.

Si les pensions du régime général comme de la CNRACL vont augmenter de 0,9 % pour 2026, cela reste insuffisant pour garantir une vie décente aux millions de retraité-es qui doivent faire face aux augmentations de toute nature, notamment le coût des complémentaires santé ou mutuelles qui explose en raison du nombre incalculable de remboursements de la sécurité sociale, des dépassements d'honoraires, etc. Les loyers, premier poste de dépense pour celles et ceux qui ne sont pas propriétaires de leur logement, et l'augmentation des produits énergétiques impactent de façon exponentielle les factures de chauffage et d'électricité. De plus, la suppression des services publics

de proximité entraîne également des coûts financiers en termes de déplacements. Le reste à vivre pour les retraité-es s'étiole de plus en plus, obligeant les plus fragiles à faire des choix, comme renoncer à une mutuelle ou réduire le nombre de repas dans la journée pour pouvoir survivre, entre autres.

Une note d'optimisme : notre UFR connaît depuis plusieurs années une progression du nombre d'adhérents à notre organisation syndicale de retraité-es CGT. Cette croissance est le résultat du travail de nos militant-es sur le terrain et il est essentiel de maintenir cette dynamique. Pour ce faire, l'UFR met des outils à disposition des sections de retraités comme des syndicats d'actives et actifs, tels qu'un diaporama sur la « continuité revendicative et syndicale » et un autre sur la CNRACL. L'UFR se tient à la disposition des camarades en demande de sessions de formation et d'information.

Pour finir, si l'année 2025 n'a pas été de tout repos, marquée par de nombreuses mobilisations pour défendre nos régimes de retraites, notre sécurité sociale, notre pouvoir d'achat, nos augmentations de salaires et pensions, ainsi que d'autres revendications, 2026 ne nous épargnera pas. Le gouvernement va continuer de mettre tout en œuvre pour casser les services publics, démanteler notre système de protection sociale, soutenir sans contrepartie les grandes entreprises pour financer les licenciements et arroser leurs actionnaires. Les mobilisations avec les actives et actifs devront atteindre en 2026 un niveau supérieur à ce que nous avons connu, si nous voulons sauvegarder nos conquits et arracher de nouveaux droits.

# Seule la lutte est payante !

## Prochaine étape de

# mobilisation des retraité-es

## le 2 avril 2026.

